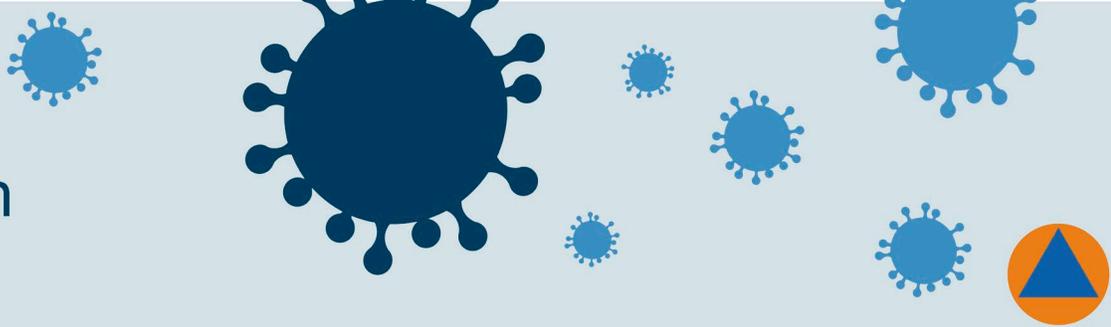


COVID-19

Communication aux médecins



DESTINATAIRES : À tous les médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 26 mars 2020

OBJET : Priorisation des tests de détection de la COVID-19 (SARS-CoV-2) et émission des résultats

Le laboratoire serveur de microbiologie du CISSS de Chaudière-Appalaches ne cesse de nous surprendre par son leadership provincial dans la mise en œuvre de l'analyse de SARS-CoV-2 et par son efficacité. Nous tenons d'abord à remercier toute l'équipe des microbiologistes, des technologistes médicaux et nos précieux services collaborateurs que sont le GBM, l'approvisionnement et les ressources informationnelles pour leur incroyable dévouement dans ce projet de décentralisation des analyses de SARS-CoV-2.

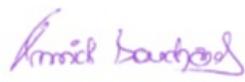
Le MSSS nous demande maintenant de mettre en place un processus de priorisation des échantillons pour la réalisation des analyses. Les demandes sont priorisées selon l'ordre suivant et le délai temps-réponse est déterminé par la priorité assignée:

La cible de temps-réponse est inscrite en tenant compte des indications de diagnostic et des volumes actuels. Veuillez noter qu'une requête a été élaborée selon les critères. Elle a été transmise aux gestionnaires responsables des services de dépistage afin de standardiser le processus et de faire en sorte que le personnel des laboratoires puisse respecter les critères.

Priorités	Type de patient	Délai temps-réponse ciblé (après réception)
P1	Spécimen en urgence (stat)	8 h
P2	Patients hospitalisés ou à l'urgence Travailleurs de la santé CHSLD/RPA	16 h
P3	Patients en externe	24 h

STAT en situation **exceptionnelle** : codifier le médecin microbiologiste qui est de garde. Celui-ci utilisera son jugement clinique.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Annick Bouchard
Directrice adjointe des
Services multidisciplinaires



André Vincent, MD
Chef du département
des laboratoires

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger